LE CONSORTIUM
DE L'INDUSTRIE TEXTILE de Roubaix-Tourcoing

bornera son action à la Caisse de Compensation du Surnaisère familial et aux œuvres sociales qui y sont rattachées

Le Consortium de l'Industrie Textile nous prie d'insérer la communication suivante :

« Sur la demande de M. Joseph Wibaux — estimant que les responsabilités du président du Consortium, s'ajoutant à toutes les charges qu'il a déjà assumées dans l'intérêt public, sont actuellement trop lourdes, — les délégués des Syndicats patronaux ont décidé que le Consortium de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing bornera, à l'avenir, son action à la Caisse de Compensation du Surnaisère familial et aux œuvres sociales qui y sont rattachées.

» Les ouvriers et ouvrières trouveront toujours, comme par le passé, au siège du Consortium de l'Industrie Textile, 2, place Fosse-aux-Chênes, à Roubaix, tous les renseignements qui pourraient les intéresser.

» Les questions de travail seront à l'avenir étudiées par une Commission composée des délégués des divers Syndicats patronaux. »

NOS BRAVES

LÉGION D'HONNEUR

Nouveaux promus

ROUBAIX

Le Lieutenant Edgar LECOMTE

du 43e R.I., actuellement négociant en tissus à Limoges, fils de M. Louis Lecomte, directeur de l'Octroi, à Roubaix :

A fait toute la campagne au front. Signalé au cours de toutes les opérations par son énergie, sa bravoure et son entrain. Officier modèle, homme du devoir. Deux blessures. Nombreuses citations.

Parti le 9 octobre 1914, M. Edgar Lecomte s'engagea au 43e R.I. alors à Limoges, le 20 novembre 1914.

Le 20 janvier 1915 il est nommé caporal. Quelques mois plus tard il est désigné comme aspirant et est attaché au 8e R.I. le 15 avril. Il arrive au front le 10 mai où sa brillante conduite lui vaut les six citations suivantes :

La première à l'ordre du régiment, le 19 mars 1916, devant Verdun :

A fait preuve du plus grand courage et du mépris du danger en tête de sa section, qu'il a conduite bravement à l'assaut. Superbe attitude.

A l'ordre de la brigade, le 18 mai suivant, au Chemin des Dames :

Officier audacieux et énergique, a fait dans les tranchées diverses, une reconnaissance, ramenant des prisonniers, du matériel et des renseignements précieux.

A l'ordre de la division, le 15 septembre, sur la Somme :

Blessé grièvement en tête de sa section, alors qu'il cherchait par tous les moyens à gagner du terrain, officier d'une grande valeur.

Il est nommé lieutenant le 13 mars 1918 et sa quatrième citation à l'ordre de la division date du 26 juin 1918 devant Villers-Cotterets :

Relevant une unité très éprouvée par les combats précédents, s'est employé activement à créer une position solidement organisée, est resté constamment près de la ligne de feu avec sa compagnie, dont il avait pris le commandement la veille. A repoussé deux attaques sans perdre de terrain et a été l'objet de félicitations du chef de bataillon avec lequel il assurait la liaison.

En 1918, le 15 juillet, devant Coucy, il était cité à nouveau à l'ordre du régiment dans les termes suivants :

Officier mitrailleur d'une crânerie et d'un dévouement remarquables. Pendant les opérations du 8 au 12 juillet, s'est dépensé sans compter, prenant souvent le commandement d'une pièce, remplaçant les servants, portant lui-même le matériel, faisant ainsi l'admiration de tous ses hommes.

Enfin le 4 août 1918, il obtenait à l'ordre de la division la citation suivante :

Officier mitrailleur très brave, toujours sur la brèche. Blessé au moment où, dans un admirable élan et malgré les tirs croisés des mitrailleuses et les barrages d'artillerie de l'adversaire, il enlevait sa compagnie à l'assaut.

Au cours des opérations M. Edgar Lecomte a été blessé deux fois.

LANNOY

M. le Docteur DEHORTER

Tous ceux qui ont connu le Docteur Dehorter, soit à Calais, soit au front, avec les troupes marocaines, applaudiront à cette distinction qui récompense une longue série d'actes de dévouement dans des circonstances particulièrement pénibles, dans la Somme, au Kemmel, à la forêt d'Houthulst, à l'Epine de Dalon, etc...

Le docteur Dehorter est déjà titulaire de la croix de guerre et du « Distinguished service order » que le Roi George V a tenu à lui remettre lui-même après la prise de la grande dune en Belgique.

Le Docteur Dehorter est le gendre de M. Edouard Duffrenne, de Lannoy.

LES AFFAIRES D'INTELLIGENCE AVEC L'ENNEMI

LE Lnt ZWILLING RESTE CHARGÉ DU DOSSIER MARTINAGE

Nous apprenons que le dossier de l'affaire Martinage, qui avait été confié tout récemment au capitaine Poupet, substitut près le Conseil de guerre permanent de la 1re région, vint d'être remis à nouveau entre les mains du lieutenant Zwilling.

La continuité de l'instruction se trouverait ainsi maintenue, ce dernier officier s'occupant de l'affaire depuis de longs mois.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 22 MARS :

Aujourd'hui, saint Paul ; demain, saint Fidèle. 81e jour de l'année.

Soleil : Lever, 6 h. 52 ; coucher, 19 h. 04.

Lune : Premier quartier du 17. Pleine lune, le 23.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Imposantes funérailles de quatre Roubaisiens morts au champ d'honneur

Lundi à 15 h. ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, au milieu d'une très grande affluence, les funérailles de quatre soldats roubaisiens glorieusement tombés pour la France et dont les corps avaient été exhumés du front et ramenés à Roubaix.

C'étaient le caporal Paul Delebarre, du 87e R.I. ; les soldats Edmond Dumortier, du 34e R.I. ; Armand Meuris, du 327e R.I. et Philibert Decourcelle, du 338e R.I.

La levée du corps a été faite au Dépositoire, rue Isabeau-de-Roubaix, par M. le chanoine Bataille, doyen de Notre-Dame, accompagné des membres du clergé paroissial.

Chacun des cercueils recouverts d'un voile tricolore fut placé sur un corbillard. Une foule nombreuse stationnait respectueuse, formant une haie compacte sur tout le parcours du cortège.

Précédant le premier char funèbre venaient des délégations du Cercle Militaire représenté par MM. le capitaine Verschaeve, le lieutenant Gross, l'abbé Dondeyne ; du Comité du Souvenir ; de La Fraternelle des Combattants Roubaisiens représentés par MM. Pierre Deledalle, J. Desruelles et J. Piat et de nombreux membres.

Dans l'assistance on remarquait MM. les adjoints Thérin et Sory, représentant la Municipalité.

A L'ÉGLISE

Au cours de la cérémonie, avant le chant du « Magnificat », M. le chanoine Bataille, doyen de la paroisse, du haut de la chaire adressa quelques paroles de chrétienne consolation aux familles. Il dit tout le respect et l'émotion que ressentent le clergé et la paroisse en recevant ces glorieuses dépouilles et invite la nombreuse assistance à prier pour le repos des âmes de ceux qui ont donné leur vie pour le salut de la Patrie.

Après le chant « Libera me » le cortège prend la direction de la nécropole où il entre par l'entrée principale.

Sur tout le parcours une foule respectueuse et émue regarde défiler le cortège funèbre.

AU CIMETIÈRE

Les abords du terrain spécial réservé à la sépulture des braves, sont noirs de monde. Aussi les porteurs ont peine à se frayer un passage au travers de la foule. Un à un les cercueils sont descendus dans leur fosse respective et sur chacun le prêtre récite les prières liturgiques.

Quand celles-ci sont terminées, M. Pierre Deledalle, vice-président du « Souvenir Français » adresse au nom du Comité qu'il représente et au nom de la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens », un dernier hommage à ceux dont les corps sont revenus du front.

Il exalte le grand sacrifice fait par les braves fils de France qui, composant la fleur de la belle jeunesse française, n'ont pas hésité à mourir pour la Patrie et la Liberté.

Leur sacrifice a donné la victoire, il appartient aux survivants de l'achever par l'union.

En terminant, M. P. Deldalle, s'adressant aux familles, leur déclare qu'elles peuvent être fières de leurs fils et leur demande de veiller à ce que leur mémoire ne soit jamais oubliée.

Après un dernier adieu, la foule visiblement émue s'écoule lentement souhaitant que les dispositions soient prises pour que les mêmes honneurs soient rendus à nos morts glorieux lorsque leurs corps seront ramenés du front. Une cérémonie commune groupant plusieurs corps revêt une solennité plus digne de nos héros et permet au plus grand nombre possible de nos concitoyens d'y assister et de leur rendre ainsi l'hommage qui est dû à leur mémoire.

LES ROUBAISIENS MORTS POUR LA FRANCE. — Aujourd'hui à 8 h. 30 auront lieu en l'église du Saint-Rédempteur les funérailles de M. Georges Collard, soldat au 58e R.I., mort pour la France, et dont le corps exhumé est au Dépositoire de Blanchemaille.

Ce brave était le fils de M. Pierre Collard qui habite 3, rue Beaumarchais.

— Les funérailles de M. Fernand Calonne, soldat-musicien au 45e R.I., tombé au champ d'honneur, à Amiens, le 1er novembre 1914, auront lieu aujourd'hui mardi à 9 h., en l'église du Sacré-Cœur.

Le brave soldat était le fils de feu M. Auguste Calonne, inspecteur de police ; il était membre de la Fanfare Delattre.

La Commission de la Fanfare Delattre prie ses membres qui disposent de leur temps de bien vouloir assister au service de leur brave camarade.

TROIS GRANDES FRANÇAISES

Mmes CASTEL-GADENNE, JOURDAIN-GADENNE ET HONOREZ-GADENNE

A cette même place, nous avons mentionné plusieurs fois déjà, la belle conduite de plusieurs de nos concitoyennes qui, au risque de se voir emprisonnées et parfois même de perdre la vie, se sont montrées grandes Françaises.

Qu'il nous soit permis aujourd'hui de dévoiler les belles actions accomplies durant l'occupation, par trois sœurs : Mmes Castel-Gadenne, Jourdain-Gadenne et Honorez-Gadenne.

Toutes trois, tandis que leurs maris se trouvaient sur le front, ont compris, dès la reddition de Lille, tout le danger qu'encouraient les braves défenseurs de cette place. Aussi se sont-elles offertes de suite à donner ou du moins à procurer, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, à une quinzaine de soldats, le gîte et la nourriture. Quatre d'entre eux furent cachés au domicile de Mme Honorez-Gadenne, rue de l'Ouest, 10, et trois chez Mme Jourdain-Gadenne, 87, boulevard d'Armentières, les autres furent placés chez diverses personnes.

L'Allemand ayant supprimé toute relation entre les villes envahies et les pays libres, ces dames sont arrivées après bien des difficultés à assurer presque journellement la remise d'un volumineux courrier, maintenant ainsi le moral de la population. Bien plus, jouant de ruses, risquant leur vie, elles facilitèrent la transmission de renseignements intéressant la défense nationale tels que mouvements de troupes, numéros des régiments cantonnant en ville ou dans les environs. Ces renseignements étaient remis au jeune Léon Trulin qui, plus tard fut pris et fusillé par les Allemands.

Leur bon cœur s'émut à l'arrivée des évacués des environs d'Arras et les trois sœurs ne cessèrent d'aider ces malheureux en leur donnant ou leur fournissant de l'argent, des vêtements, de modestes vivres, et parfois même le gîte.

Malgré l'étroite surveillance des autorités allemandes qui avaient été renseignées par leurs policiers des allées et venues des trois sœurs, celles-ci procurèrent des cartes d'identité aux civils qui n'étaient pas en règle avec les Boches, ceci avec le concours de tierces personnes. L'une d'elles parvint même un jour à falsifier la signature de l'ober-lieutenant Walker.

Leurs enfants, bien que jeunes, habitués à voir agir leurs mères, les aidèrent dans leur besogne et furent d'un grand secours.

Grâce à ce beau sang-froid, à un patriotisme très élevé, Mmes Castel, Jourdain et Honorez sont arrivées à soustraire aux Allemands des hommes qui, par la suite, passaient aux effectifs français.

Aussi, dès la libération, ont-elles été officiellement félicitées par les autorités anglaises et belges.

Leurs actions si belles méritaient d'être connues, elles font honneur à celles qui les ont accomplies, à leur famille et aussi à Roubaix. Elles remplissent dans l'histoire de l'occupation une belle et réconfortante page.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, **aux Halles, VENTE LIBRE** de : Beurre frais de Normandie, 15.00 le kilo ; Confitures, 1.10 et 2.50 le pot ; Chocolat, 1.60 les 250 gr. ; Fromage de Hollande, 9.00 le kilo ; Margarine, 7.50 le kilo ; Saurets, 0.30 la pièce ; Brosses diverses de tous prix.

N.-B. — Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée.

CUIRS. — Semelles pour femmes, 2.25 la paire ; Talons pour hommes, 1.00 la paire ; Talons pour femmes et pour enfants, 0.75 la paire ; demi-semelles Palla, 0.75 la paire.

VENTE LIBRE DE VINS ROUGE ET BLANC 1 fr. 30 et 2 fr. 60 le litre

Mardi 22, de 8 à 11 h., 3e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 2e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE DE HERVILLE, 1er choix 1er, les 3 kil. Vente libre. Entrée au milieu des Halles

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES Salle des Fêtes, rue de l'Hospice

LA DISTRIBUTION DES SECOURS EN NATURE AUX CHOMEURS aura lieu, rue Pellart, 99, dans l'ordre ci-après :

Mardi 22. à 8 h., 801 à 910 ; à 9 h., 911 à 1.010 ; à 10 h., 1.011 à 1.110 ; à 11 h., 1.111 à 1.220 ; à 2 h., 221 à 1.330 ; à 3 h., 1.331 à 1.430 ; à 4 h., 1.431 à 1.530 ; à 5 h., 1.531 à 1.640

Mercredi 23 : à 8 h., 1641 à 1750 ; à 9 h., 1751 à 1850 ; à 10 h., 1851 à 1950 ; à 11 h., 1951 à 2060 ; à 2 h., 2061 à 2170 ; à 3 h., 2171 à 2270 ; à 4 h., 2271 à 2370 ; à 5 h., 2371 à 2480.

MORT D'UN ANCIEN CONDUCTEUR DES TRAVAUX DE LA VOIRIE. — Nous annonçons d'autre part, dans notre chronique de Tourcoing, le décès de M. Marcel Pouget, géomètre-expert.

Conducteur des Ponts-et-Chaussées en congé, M. Pouget avait été, à Roubaix, conducteur des travaux de la Voirie.

Les funérailles auront lieu mercredi 23 mars, à 9 h. 30, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing.

HALLE FLIPO. Beurre recommandé 14.50, fin 13 et 14, extra fin 16. Vieux Chester 12. Hollande 10 et 12. Port-Salut 8 et 10. Gruyère 13. Chocolat 6. Pain d'épices pur miel 4 et 4.50. Café 9.50. Excellent vin 1,25 le litre. 71362d

LES IMPOTS ET LES DECLARATIONS A FAIRE POUR LE 31 MARS. — La Fédération des Syndicats commerciaux détaillants nous prie d'insérer :

C'est ce soir, mardi 22, qu'aura lieu, à 18 h., dans la salle du Café Pandore, 28, rue Pauvrée, la grande réunion des commerçants-détaillants, toutes catégories, sauf l'alimentation et les boissons, syndiqués ou non syndiqués. Ordre du jour : Les impôts sur les bénéfices commerciaux et général sur le revenu, leur mécanisme et les déclarations à faire pour le 31 mars ; 2. L'inégalité des charges fiscales. Commerçants, dans votre intérêt, assistez tous à cette réunion, car il est impossible de répondre par lettre aux demandes de renseignements individuelles.

LA SOCIÉTÉ AMICALE ET PROFESSIONNELLE DES CHAUFFEURS-CONDUCTEURS DE MACHINES s'est réunie en assemblée trimestrielle dimanche soir, au local, 87, Grand'Rue, sous la présidence de M. Vantersberghe.

Après avoir admis plusieurs nouveaux sociétaires, il a été décidé que la sortie annuelle de Pâques aurait lieu le 27 mars. La société se rendra chez plusieurs de ses membres. L'appel se fera à 3 heures 30, chez M. Spiebrouck, cafetier, barrière des Hautes-Cartigulies. A l'issue de la promenade, les sociétaires se réuniront à nouveau au local, pour le banquet traditionnel.

HALLE DERRYX, 301, rue du Tilleul, Rx. — Avis aux Balladeurs et Revendeurs. Ce jour à 9 heures et jours suivants : Vente à la criée d'un lot 1000 k. fromages et autres articles. 71326d

DANS L'ENREGISTREMENT. — M. Rom, receveur contrôleur de l'enregistrement de 1re classe à Roubaix (Nord), est nommé rédacteur de 2e classe à Lille (taxes), emploi créé.

PERCEPTION DE ROUBAIX-OUEST. — Par suite du changement de percepteur, les bureaux de la perception de Roubaix-Ouest, rue Minerel, 19, seront fermés du vendredi 25 courant au jeudi 31 inclus.

EN TOMBANT SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Un ouvrier apprêteur, M. Daniel Kaistiaenes, 18 ans, demeurant rue d'Arcole, 5, en tombant sur la chaussée, dimanche après-midi, à proximité de son domicile, s'est fait une entorse grave du pied gauche.

M. le docteur Carette, qui a donné les premiers soins au blessé, l'a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité.

CROIX

UN PIÉTON RENVERSÉ PAR UNE AUTO. — Nous avons relaté, il y a quelques jours, l'accident survenu près de la Basse-Ville, rue d'Hem, et dont fut victime M. Albert Bouquillon, courtier, à Flers-Breucq. Ce dernier nous dit que « conduisant en pâture 5 veaux, il vit arriver à toute vitesse une auto venant dans sa direction sans corner. Il fit signe de ralentir et maintint sur le côté de la route les animaux dont aucun n'est sorti du groupe. A ce moment il fut tamponné par l'auto qui le renversa, lui occasionnant des contusions à la jambe gauche, à l'aine et au dos.

WASQUEHAL

LES FUNERAILLES DE M. EDOUARD BERTHELOOT, soldat du 1er groupe des brancardiers divisionnaires, mort pour la France, à Moreuil (Somme), le 8 août 1916, ont été célébrées lundi, à 9 heures, en l'église Saint-Nicolas, au milieu d'une nombreuse assistance.

La levée du corps a été faite par le clergé de la paroisse. Mme veuve Bertheloot et M. Bertheloot père conduisaient le deuil, que suivaient l'« Harmonie de la Jeune France », dont le défunt était caporal clairon ; le Conseil municipal, la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens », la sous-section des Mutilés de Wasquehal, les sociétés de secours « Le Ralliement » et la « Fraternelle ».

Au cimetière, M. Emile Lesaffre, adjoint au maire, au nom du Conseil municipal, et M. Julien Louguet, au nom de la « Jeune France », ont salué la mémoire de cet enfant de Wasquehal.

ASTRA MARGARINE FRANÇAISE ÉGALE AU BEURRE 477

WATTRELOS

Les funérailles solennelles de cinq soldats wattrelosiens morts pour la Patrie

Lundi, de magnifiques funérailles ont été faites aux cinq soldats wattrelosiens tombés pour la France. La levée des corps a eu lieu exactement à 10 h., par M. l'abbé Bonnet, doyen de la paroisse Saint-Maclou, à la gare, dans la salle, mise à la disposition des familles par M. Masson, chef de gare, décorée de tentures noires, larmées d'argent et de trophées de drapeaux, par le soin de la municipalité.

Les cercueils sont placés sur trois corbillards et sont recouverts d'un drapeau.

Une sonnerie de clairons « Aux Champs », éclate et le cortège s'ébranle.

En avant, deux gardes de police en grande tenue, les clairons et tambours, la croix, le clergé, les enfants des écoles, la Fraternelles des Anciens Combattants avec leur drapeau, les Vétérans de 1870-71, la Section belge des Anciens combattants de la grande guerre avec leur drapeau, puis suivaient les trois corbillards, encadrés par les douaniers du poste de Wattrelos. La municipalité conduisait le deuil, M. Briffaut, maire, et les membres du Conseil municipal. Immédiatement après suivaient les familles des cinq soldats, M. Colsenet, commissaire de police, les agents et la gendarmerie.

Une foule énorme se pressait aux alentours du portail.

A chaque entrée d'un cercueil dans l'église, une vibrante sonnerie de clairons éclatait, saluant ainsi ces braves morts pour la France. A ce moment, l'émotion des assistants est à son comble.

Une messe solennelle a été dite par M. le Doyen de la paroisse, assisté de deux vicaires.

L'offrande n'a cessé qu'avec l'absoute, tant l'assistance était dense.

Après l'office funèbre, le cortège se reforme et se dirige vers le cimetière.

Plus de 3.000 personnes suivaient le convoi funèbre.

Au cimetière, le service d'ordre était remarquablement organisé par M. le commissaire, assisté de ses agents. Aucun bousculade ne se produisit au milieu de cette foule considérable.

Deux discours furent prononcés, l'un par M. Briffaut, maire, qui salua une dernière fois les glorieuses dépouilles au nom du gouvernement ; l'autre par M. Mellin, chevalier de la Légion d'honneur, vice-président de la Fraternelle des Combattants. Il rappela les souffrances de ces braves qui, stoïquement, donnèrent leur vie pour sauver la patrie : Sous-lieutenant, Jules Delannoy ; chasseur, Parent ; soldat, Dedandre ; soldat, Fervaille ; soldat, Albert Samain, dormez-en paix !

Une sonnerie de clairons et cette cérémonie émouvante est terminée.

PAR SUITE des travaux de reconstruction du Pont du Crétinier à Wattrelos, les habitants des quartiers de la rue de l'Union du Sapin-Vert, du Touquet et de la Martinoire à Wattrelos, seront privés de gaz, de 10 à 18 heures, dans la journée du mardi 22 courant.

Il leur est recommandé de laisser le robinet de leur compteur fermé pendant ce temps, et de ne l'ouvrir ensuite qu'avec toutes les précautions d'usage en pareil cas. 71257

COMME DU BEURRE « ERA »
aux fruits d'Orient. Dépôt H. Germain, 10, Gde-Place, Tourcoing

LANNOY

HEM

LES FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Lundi, à 10 heures, en l'église Saint-Corneille, ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence, les funérailles de M. Fernand Boussemart, sergent mitrailleur au 11e régiment d'infanterie, décoré de la croix de guerre avec palme et de la médaille militaire, membre des associations de la paroisse et de la Chorale Saint-Corneille, mort pour la France le 13 août 1917, à Ham (Somme), à l'âge de 23 ans, et dont la dépouille mortelle avait été ramenée à Hem, ainsi que celle de son neveu, Henri Boussemart, âgé de 3 ans, décédé à Le Portel, le 10 janvier 1918.

Dans l'assistance, on remarquait la « Fraternelle des Anciens Combattants », les Sociétés mutuelles, les membres des associations de la paroisse, des délégations des Anciens Combattants, Mutilés et Réformés de Lys, Lannoy, Toufflers et Roubaix. Après la cérémonie funèbre, les corps ont été transportés au cimetière, où a eu lieu l'inhumation.

ASCQ

MORT DE M. L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE DUTHOIT. — Dans la nuit de samedi à dimanche est décédé, en son domicile, M. l'abbé Jean-Baptiste Duthoit.

M. l'abbé Duthoit naquit à Sailly-lez-Lannoy, en 1853 ; il fut ordonné prêtre en 1881, puis devint professeur au Petit Séminaire de Cambrai, puis curé de Tourmignies.

En 1911, il se retira à Ascq, près de M. l'abbé Roger, son cousin. Les funérailles de M. l'abbé Duthoit auront lieu en l'église paroissiale d'Ascq, le mercredi 23 courant, à 11 heures.

FOREST

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION arrêté au 6 mars accuse : 230 maisons, 269 ménages et 813 habitants, soit 20 habitants de moins qu'en 1911. Le manque d'avances aux propriétaires empêche de remettre les maisons en état d'être habitées ; c'est la crise du logement.

CHARBON. — Mercredi 23 mars, vente de charbon à volonté : 10 francs les 100 kilos exceptionnellement aux ménages qui se sont fait servir aux ventes du 21 février et 6 mars ; prendre les tickets à partir de lundi, à la Maison commune.

CONSULTATION DE NOURRISSONS jeudi 24 mars, à 10 heures, à l'école de Mlle Pésières. Des dons de 10 francs seront donnés à chaque mère ou nourrice présentes avec leur bébé.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 22 MARS :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h.

Foyer Franco-Américain, 18, Grand'Place : A 20 h., conférence par M. Grimeau, professeur.

DANS L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

LA DÉMISSION DE M. GEORGES DESURMONT Adjoint au Maire

La nouvelle est aujourd'hui officielle de la démission de M. Georges Desurmont, adjoint au maire, celle-ci ayant été acceptée par M. le Préfet.

M. Desurmont occupait, dans l'Administration municipale formée à la fin de l'année 1919, les fonctions d'adjoint aux finances. Il était, en outre, chargé du Conditionnement, du Théâtre, de l'usine électrique de la ville et des rapports avec la Compagnie du gaz.

C'est avec une très haute compétence et la plus grande activité que M. Desurmont s'acquitta de ses fonctions fort absorbantes, extrêmement soucieux de rétablir l'équilibre du budget municipal compromis durant la période de l'occupation allemande. Il était parvenu, ce dont nos concitoyens lui seront reconnaissants, à reconstituer les différents services dont il avait la direction.

Malheureusement, l'état de sa santé interdit à M. Desurmont le cumul d'une pareille charge avec la responsabilité de la conduite d'un important établissement industriel. Nous le regrettons beaucoup pour nos concitoyens, avec ses collègues de l'Administration.

Mais M. Desurmont conserve son mandat de conseiller municipal dans l'exercice duquel il fera encore bénéficier l'assemblée de son expérience incontestable des affaires.

A la séance du Conseil qui se tiendra, jeudi 24 mars, à 18 heures, il sera pourvu à la nomination d'un nouvel adjoint.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Une séance du Conseil municipal se tiendra jeudi, 24 mars, à 18 h. 30, en l'Hôtel de Ville. En voici l'ordre du jour :

Bureau de Bienfaisance : Budget primitif pour 1921. — Hospices : Budget primitif pour 1921. — Cessions de terrain à la voie publique. — Plan d'aménagement : Réclamations produites aux enquêtes ; avis du Conseil. — Plan d'aménagement : Conférences intercommunales. — Plan d'aménagement : Acquisitions de propriétés en projet ; honoraires aux intermédiaires. — Condition publique : Tarifs ; remaniement. — Service municipal d'électricité : Affaires diverses. — Théâtre municipal : Saison 1921-1922 ; exploitation. — Ravitaillement : Entrepôt frigorifique ; exploitation ; contrat avec la Compagnie d'alimentation et d'installations frigorifiques. — Caisse municipale des retraites : Liquidation de pensions. — Service militaire : Soutiens de famille.

INDUSTRIELS. — Pour le camionnage des charbons de la Chambre de Commerce, vous avez droit à un camionneur de votre choix. Consultez les prix de la Maison Clarisse-Devos, 141, rue Winoc-Chocqueel. Tél. 291. 71366d

MORT DE M. MARCEL POUGET, GEOMETRE-EXPERT. — Nous apprenons le décès, à l'âge de 68 ans, de M. Marcel Pouget, géomètre-expert, conducteur des Ponts et Chaussées en congé, ancien conducteur des travaux de la voirie de Roubaix.

Les funérailles auront lieu mercredi 23 mars, à 9 h. 30, en l'église Saint-Christophe.

La famille prie ses amis et connaissances de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux funérailles.

JOLIES ROBES - COSTUMES ÉLÉGANTS. Maison Pouget, 7et 9, rue St-Jacques. 71355

CONFERENCE AU FOYER FRANCO-AMERICAIN, 18, Grand'Place. — M. Grimeau, professeur, attaché au laboratoire de recherches physiques à la Sorbonne et spécialisé dans les études sur le radium, donnera, le mardi 22 mars, à 8 heures, au Foyer, une conférence avec films et vues sur le « Radium ».

Cette conférence, nous communique la direction, attirera certainement les personnalités du monde scientifique de Tourcoing, ainsi que le corps enseignant et les intéressera au plus haut point. Nous les convions spécialement.

POMMADE St-LAURENT, contre toutes brûlures, maladies de la peau. (Nomb. attestations). Le pot 3 f. 30. A Roubaix ph^ie Biat, 137 t. Gde-Rue ; Tg : ph^ie Bernamont, et ph^ies Pl.^ces 309

JEU DE HASARD. — La police a relevé contravention à la charge de J.-B. Desfrennes, 50 ans, peigneur, demeurant à Wattrelos, rue des Trois-Pierres, carrière Rasson, pour jeu de hasard sur la voie publique.

MOUVAUX

SECOURS TEMPORAIRES AUX REFUGIÉS. — Paiement de la 29e période de 26 jours (du 31 janvier au 27 février), mercredi 23, de 9 à 11 h., à la Mairie (rez-de-chaussée, à droite). Se munir de monnaie.

DERNIÈRE HEURE

Le Plébiscite en Haute-Silésie

Les résultats officiels ne seront transmis que mardi

Paris, 21 mars. — A 23 heures, aucun résultat officiel n'a encore été reçu de Haute-Silésie.

D'après les journaux de Breslau, le total des voix allemandes atteindrait 671.000 contre 560.000 polonais. Ces chiffres, ajoutons-nous, sont donnés par les journaux allemands paraissant à Breslau ; ils méritent donc encore confirmation, mais tels qu'ils sont, ils ne justifient nullement les chants de victoire poussés à Berlin. Il conviendra d'attendre les chiffres officiels du général Le Rond qui ne seront pas reçus avant demain matin.

Une majorité pro-polonaise dans le bassin industriel

Oppeln, 21 mars. — Quoique les résultats du scrutin du 20 mars ne soient pas encore intégralement connus, on peut en dégager avec certitude, dès aujourd'hui, en ce qui concerne les positions respectives des deux nationalités en présence, les indications générales suivantes :

A l'Ouest et au Nord de la ligne qui, partant de Rosemberg rejoint l'Oder à Krappitz et se prolonge par cette rivière jusqu'à Oberberg, le vote dans son ensemble est favorable à l'Allemagne.

Au contraire, les populations de la région située à l'Est et au Sud de cette ligne, région qui contient tout le bassin industriel, ont marqué leur volonté d'être réunies à la Pologne.

Seules, les grandes villes de cette partie de la Haute-Silésie, qui sont en majorité allemandes, ont fait entendre une voix différente.

Enfin, dans les cercles situés au sud où il n'y a pas de grandes villes, la majorité polonaise apparaît comme écrasante.

Ces résultats, qui laissent une grande partie des territoires hauts-siésiens à l'Allemagne, lui font, par contre, perdre tout le district industriel.

La presse berlinoise réclame pour l'Allemagne la totalité de la Haute-Silésie

Elle méconnaît ainsi, une fois encore, le traité de Versailles

Paris, 21 mars. — La presse allemande publie des résultats globaux qui attribuent la majorité à l'Allemagne, et en profite pour réclamer la totalité de la Haute-Silésie.

Cette thèse est absolument contraire au traité de Versailles, qui stipule que le vote aura lieu par commune et que la commission interalliée procédera à la délimitation des localités polonaises devant revenir à la Pologne et réciproquement, en tenant compte des considérations géographiques qui peuvent ranger en territoire polonais des communes en majorité allemande, et en territoire allemand des paroisses polonaises. D'ailleurs, les résultats mêmes publiés par les journaux allemands sont bien inférieurs à ceux que les pangermanistes espéraient. On comptait en effet, à Berlin, obtenir 75 p. c. des voix. Le mark polonais était en hausse cet après-midi à la Bourse. Les journaux berlinois se montrent fort violents. M. Théodore Wolff, dans le « Berliner Tageblatt », écrit :

« Si même rien qu'un petit coin de la région houillère tombait entre les mains incapables des Polonais, toute la vie serait déchirée et tout le mécanisme économique s'en trouverait paralysé. »

La « Gazette générale de l'Allemagne » écrit :

« Il va de soi qu'après le résultat de cette manifestation de la volonté populaire, les dés ne peuvent retomber que dans le sens d'une attribution de la totalité de la Haute-Silésie à l'Allemagne. Les hauts silésiens ont donc sauvé heureusement à la patrie allemande, le vieux sol allemand.

La « Deutsche Zeitung » réclame maintenant un nouveau plébiscite dans les régions d'Eupen et de Malmédy.

Le « Vorwaerts » écrit plus crûment :

« En présence de ce vote, tout partage de la Haute-Silésie sera ressenti comme constituant une violation du traité de paix. La Haute-Silésie constitue un domaine économique, homogène et doit le rester. »

Seule, la « Freiheit », socialiste indépendant, fait entendre des paroles modérées :

« Les régions accusant une majorité polonaise doivent être attribuées à la Pologne en vertu du traité de paix, mais du moins, la plus grande partie du territoire restera à l'Allemagne. »

Une proclamation de M. Ebert après le vote

Berlin, 21 mars. — Le président Ebert a adressé une proclamation au peuple allemand dans laquelle il se félicite de la victoire décisive remportée en Haute-Silésie, malgré les tentatives de l'adversaire pour aliéner à l'Allemagne les hauts-silésiens.

La Haute-Silésie gage des Alliés

Paris, 21 mars. — D'après l'agence Est-Europe, les milieux politiques de Berlin craindraient que l'Entente ne saisisse la Haute-Silésie comme gage et ne donne aux troupes polonaises et alliées le mandat de l'occuper.

Le pourcentage des votants a atteint de 95 à 98 p. c. des inscrits.

L'incident grossi par l'Allemagne

Londres, 21 mars. — L'Agence Reuter dit que la nouvelle émanant de Berlin et selon laquelle des troupes britanniques auraient été aux prises avec les troupes polonaises en Haute-Silésie, n'est que la grossière exagération d'un petit fait. Quelques Polonais s'étant en effet égarés au-delà de la frontière polonaise, à Landsburg, dans la zone interdite du pays plébiscité, se sont trouvés en présence d'un petit poste de police britannique qui les a repoussés de l'autre côté de la frontière.

On pavoise en Allemagne

Berlin, 21 mars. — Le ministre de l'Intérieur a ordonné de pavoiser tous les bâtiments publics, en raison du résultat du plébiscite en Haute-Silésie.

M. MILLERAND à la Société des Ingénieurs civils

Paris, 21 mars. — Le Président de la République a présidé, lundi après-midi, la séance de la Société civile des ingénieurs de France. Il était entouré de MM. Le Troquer, Loncheur, Dior, Daniel-Vincent.

M. Millerand a pris la parole après les divers orateurs.

Vos applaudissements, a-t-il dit, ont remercié les conférenciers, et, à travers leurs paroles, ils sont allés saluer les vaillantes populations des régions libérées. Ouvriers et patrons, agriculteurs sinistrés, qui, avec un courage, une abnégation, une ténacité au-dessus de tout éloge, à peine avaient-ils posé le pied sur le territoire de leur chère petite patrie, se sont remis à l'œuvre pour réaliser les résultats que vos acclamations viennent de souligner.

Parlant des réparations, M. Millerand continua :

Il est un devoir c'est d'exiger du débiteur, de celui qui s'est reconnu débiteur, le paiement de sa dette. Qui donc, dans le monde, pourrait estimer les légitimes exigences de la France, ou excessives, ou trop pressantes, lorsqu'on sait l'étendue des désastres commis, désastres qui sont, pour la plus grande partie, le résultat, systématiquement voulu, d'un plan économique destiné à ruiner la concurrence de demain par la destruction des usines rivales.

M. Millerand a ensuite rappelé les résultats importants obtenus à la Conférence de Londres et a rendu hommage au patriotisme des négociateurs.

La C. G. T. et la reconstitution des Régions dévastées

La création d'un organisme de reconstruction

Paris, 21 mars. — Le meeting-démonstration de la Confédération du Travail s'est poursuivi cet après-midi. Avant d'ouvrir la séance, on a distribué aux représentants des régions dévastées, le rapport de la Commission d'enquête du Conseil économique du travail dans les régions dévastées dont voici la conclusion :

Quelle que soit la solution adoptée pour reconstruire les régions dévastées, réparations allemandes ou aide internationale, il est indispensable, pour la mener à bien, pour inspirer confiance et obtenir des crédits, de créer l'organisme de reconstruction et de donner à cet organisme les moyens techniques utiles pour élaborer un programme d'ensemble actuellement inexistant. Il importe donc, sans préjuger de la solution finale, de constituer en premier lieu cet organisme. Ses éléments existent. Ils ont déjà fait effort pour coordonner leur action. Il s'agit de cohésion et de construction. Actuellement, les meilleurs experts, les hommes les plus énergiques des provinces dévast